



**SÉANCE
SPÉCIALE
18 MAI 2021**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND TENUE, À L'HÔTEL
DE VILLE, LE MARDI 18 MAI 2021, À 15 H**

Cette séance spéciale est présidée par M. Pierre Fontaine, maire. Madame et messieurs, les conseillers suivants, sont présents : André Côté, Christiane Choinière, Serge Bouchard et Pascal Lamontagne.

Monsieur François Giasson, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Tout juste avant le début de la séance, M. Sylvain Hainault, conseiller municipal du district 5, motive son absence.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire débute la séance sur-le-champ.

202/05/21

Ouverture de la séance spéciale et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. André Côté

Appuyé par : M^{me} Christiane Choinière

Et résolu :

D'ouvrir la séance spéciale de ce conseil et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

203/05/21

Embauche au poste de contremaître du réseau routier

ATTENDU QUE le poste de direction des travaux publics est scindé en deux comme suit :

- Contremaître du réseau routier;
- Directeur des eaux, des parcs et des bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE M. Richard Breton hérite du poste de directeur des eaux, des parcs et des bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE le poste de contremaître du réseau routier est présentement vacant;

ATTENDU QUE M. Dany Prévost est le candidat retenu à travers l'ensemble des candidatures reçues lors du processus d'embauche;

ATTENDU QUE ce poste de contremaître est un poste de cadre intermédiaire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M^{me} Christiane Choinière

Et résolu :

DE nommer M. Dany Prévost à titre de contremaître du réseau routier, poste effectif à partir du 24 mai 2021;

QUE cette nomination soit effective avec une probation de six mois, et ce, jusqu'au 15 novembre 2021;

QUE durant cette période de six mois, le transfert d'information soit effectué par le directeur des travaux publics étant donné l'envergure des tâches et des projets au calendrier du réseau routier en 2021;

QUE dans le cas d'une probation positive obtenue par M. Prévost, ce dernier héritera du poste de directeur du réseau routier;

QUE le directeur général soit autorisé et mandaté à rédiger un contrat de travail avec M. Prévost selon les modalités énoncées dans cette résolution et les autres modalités spécifiques, entre autres, présentes dans l'entente de travail pour les employés municipaux en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

204/05/21

Embauche de M. Éric Davignon à titre de journalier à temps plein

ATTENDU l'affectation de M. Dany Prévost à titre de contremaître du réseau routier;

ATTENDU la vacance à un poste de journalier à temps au sein de l'équipe des travaux publics;

ATTENDU le processus public d'embauche qui a permis de recueillir 32 candidatures;

ATTENDU QU'après la réalisation des entrevues, le comité de sélection recommande unanimement la candidature de M. Éric Davignon;

ATTENDU QUE M. Davignon possède toutes les qualifications et aptitudes exigées dans l'affichage de poste.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. André Côté

Appuyé par : M^{me} Christiane Choinière

Et résolu :

DE procéder à l'embauche de M. Éric Davignon à titre de journalier au sein de l'équipe des travaux publics;

QUE cette nomination soit munie d'une période de probation de six mois s'étendant jusqu'au 1^{er} décembre 2021;

QUE le directeur général soit mandaté pour la rédaction d'un contrat de travail en fonction des modalités inscrites dans cette résolution ainsi que certaines autres modalités spécifiques contenues dans l'entente de travail des employés municipaux en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

205/05/21

Embauche d'employés journaliers temporaires affectés aux projets d'infrastructures du réseau routier: MM. Robert Hamel et Bruno Gauthier

ATTENDU l'ampleur des travaux d'infrastructures qui seront réalisés sur le territoire de Roxton Pond à l'été 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter des ressources et des professionnels afin que les échéanciers serrés édictés par le ministère soient respectés.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M. André Côté

Et résolu :

D'embaucher MM. Robert Hamel et Bruno Gauthier à titre d'employés journaliers temporaires affectés aux projets d'infrastructures du réseau routier;

QUE ces embauches soient effectives à partir du 21 mai 2021;

QUE le directeur général soit autorisé à rédiger l'entente de travail entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

206/05/21

Embauche de M. Bernard Boulay, expert-conseil

ATTENDU les travaux d'infrastructures majeurs à venir dans le cadre des programmes AIRRL et RIRL;

ATTENDU QUE la Municipalité veut se faire rassurer sur l'ensemble des travaux qui seront effectifs bientôt sur le réseau routier.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M. Pascal Lamontagne

Et résolu :

DE retenir les services de M. Bernard Boulay à titre d'expert-conseil pour les divers travaux d'infrastructures à venir;

QUE ces travaux d'expertise soient effectifs durant la durée des travaux, et ce, maximalelement jusqu'au 1^{er} septembre 2021;

QUE les honoraires de M. Boulay soient admissibles pour remboursement dans le cadre des protocoles d'entente rattachés auxdits programmes énoncés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

207/05/21

Embauche d'étudiants pour la saison estivale

ATTENDU QUE la Municipalité a affiché, sur ses médias de communication (journal municipal, site Internet et Facebook), les divers postes disponibles pour les étudiants;

ATTENDU QU'il s'avère qu'aucune candidature n'a été reçue pour lesdits postes journaliers aux travaux publics affichés;

ATTENDU les subventions obtenues dans le cadre du programme d'*Emploi et Développement social Canada*;

ATTENDU les besoins pour l'entretien des terrains municipaux, le fauchage des hautes herbes à proximité des panneaux de signalisation, des glissières de sécurité, etc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M. Pascal Lamontagne

Et résolu :

QUE le directeur général ait le mandat de combler les postes d'étudiants journaliers affectés aux travaux publics, et ce, en fonction des modalités édictées dans le programme d'*Emploi et Développement social Canada*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

208/05/21

Changement à l'organigramme municipal

ATTENDU la fervente demande des citoyens pour l'accès à des activités de loisirs dès que la fin de la pandémie le permettra;

ATTENDU QUE les nouveaux terrains de soccer et de tennis seront en opération prochainement;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du parc municipal de la Fondation Roger Talbot inc.;

ATTENDU l'intention du conseil municipal d'ouvrir une panoplie de nouvelles activités en matière de loisirs;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'organigramme concernant la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale relève actuellement de la directrice des loisirs;

ATTENDU QU'il y a lieu de muter le responsable de la bibliothèque sous la direction municipale.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M^{me} Christiane Choinière

Appuyé par : M. Pascal Lamontagne

Et résolu :

D'entériner les changements à la structure organisationnelle municipale qui concernent le responsable de la bibliothèque qui relèvera dorénavant de la direction générale plutôt que de la direction des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

209/05/21

Démission de M. Mario Nareau, préventionniste à temps partiel

ATTENDU QUE Mario Nareau a été embauché en début d'année 2021 à titre de préventionniste à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Nareau a avisé la Municipalité qu'il s'est trouvé un emploi permanent dans la région des Laurentides et qu'il quittera ses fonctions à la fin du mois de mai 2021.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M. André Côté

Et résolu :

D'accepter la démission de M. Mario Nareau, préventionniste à temps partiel, et que le tout soit effectif le 28 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

210/05/21

Affectation aux surplus affectés des sommes non dépensées

ATTENDU QUE certains travaux n'ont pas totalement été réalisés en 2020, mais sont en voie de l'être en 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'affecter certaines sommes inscrites dans les prévisions budgétaires 2020 au tableau des surplus affectés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Serge Bouchard

Appuyé par : M. Pascal Lamontagne

Et résolu :

D'affecter ces postes budgétaires et ces sommes aux surplus affectés 2020.

<u>OBJET</u>	<u>SOMME</u>
Terrain de soccer (nouveau)	40 000 \$
Terrain de tennis (nouveau)	78 000 \$
Entretien du réseau, domaine des Légendes	11 500 \$
Réseau d'aqueduc	18 000 \$
Barrage du lac Roxton (étude)	25 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

211/05/21

Demande de participation citoyenne : interdiction d'arrosage à partir de maintenant

ATTENDU QUE la Municipalité a eu la confirmation que les nouveaux puits municipaux seront opérationnels au plus tard en octobre prochain;

ATTENDU le temps anormalement sec et chaud à cette période de l'année;

ATTENDU QUE cette restriction en eau, nous l'espérons tous, sera la dernière à imposer à la population.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M^{me} Christiane Choinière

Appuyé par : M. Serge Bouchard

Et résolu :

DE prohiber, dès maintenant, l'arrosage à la population desservie par les puits municipaux;

QUE cette prohibition soit temporaire jusqu'au rétablissement du niveau des puits;

QU'un avis soit envoyé à travers les médias d'information de la Municipalité dès le 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

212/05/21

Clôture de la séance spéciale

Il est proposé par : M. André Côté

Appuyé par : M. Pascal Lamontagne

Et résolu :

DE clore cette séance spéciale à 17 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Le maire,

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Pierre Fontaine

François Giasson